

DÉCARBONATION DE LA FILIÈRE MARITIME FRANÇAISE : UN ENGAGEMENT INÉDIT DE CMA CGM

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
PARIS, LE 25 AVRIL 2024

Armateurs de France salue l'engagement de CMA CGM en faveur de la décarbonation de la filière maritime française.

Dans le cadre de la décarbonation de la filière maritime française, CMA CGM, en partenariat avec Bpifrance, a annoncé le 25 avril le lancement opérationnel du fonds de dotation dédié à la filière maritime française.

Doté de 200 millions d'euros à travers PULSE, le fond Energies de CMA CGM, ce fonds de dotations vise à soutenir les initiatives visant à réduire l'empreinte carbone de l'industrie maritime, en favorisant le développement de solutions innovantes.

Il permettra en effet de soutenir financièrement les projets initiés par les acteurs industriels, maritimes et portuaires français, couvrant ainsi une large diversité de domaine tel que la pêche, le transport de passagers, le fret maritime, le nautisme ainsi que les activités portuaires et les terminaux.

Un comité de pilotage représentant les acteurs de la filière maritime et du secteur maritime

Armateurs de France se réjouit de faire partie intégrante du comité de pilotage du fonds de dotation, aux côtés du CORIMER, du Cluster Maritime Français, Meet2050, du comité national des pêches et de Rothschild.

Ce comité de pilotage sera chargé de définir les orientations stratégiques de la doctrine d'intervention du fonds de dotation. Cette collaboration entre les différentes parties prenantes permettra de garantir une approche globale et équilibrée.

Bpifrance sera quant à elle chargée de l'instruction des dossiers de subvention ou d'investissement.

Par ailleurs, la direction R&D du Groupe CMA CGM prendra en charge la supervision directe de certaines subventions allouées à la recherche. Cette supervision impliquera l'établissement de partenariats dédiés avec des instituts et centres de recherche reconnus pour leur expertise avancée dans le domaine maritime.

Armateurs de France s'engage pleinement dans cette initiative et entend jouer un rôle actif au sein du comité de pilotage pour favoriser le développement d'une filière maritime française plus durable et respectueuse de l'environnement.

« Le soutien financier est crucial pour relever efficacement les défis de décarbonation du secteur. Les armateurs français sont pleinement mobilisés pour répondre aux impératifs environnementaux et d'innovation. Armateurs de France est fière de contribuer à cette initiative sans précédent. »

Jean-Philippe CASANOVA
Délégué Général d'Armateurs de France

Pour accéder à ces dispositifs :

- Candidater à l'appel à projets « Soutien à la décarbonation de la filière maritime française » pour le financement des projets innovants : [Appel à projets : « Soutien à la décarbonation de la filière maritime française » | Bpifrance](#)
- Bénéficier des subventions destinées aux sociétés de pêche françaises pour le financement de la décarbonation de leurs navires : <https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/subvention-filiere-maritime-peche>
- Bénéficier de la poche dédiée aux fonds propres et quasi-fonds propres : veuillez-vous rapprocher de l'investisseur chargé de fonds propres dans l'implantation concernée

A PROPOS D'ARMATEURS DE FRANCE

Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 26 000 emplois direct en France. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.

Contact presse :

Armateurs de France

Marie-José GHARIOS
mj-gharios@armateursdefrance.org
06.24.35.45.43